

Règlement intérieur

Villa Keur Codou — Maison d'hôte · La Somone, Sénégal

DOCUMENTS À TÉLÉCHARGER

Contrat de location

Règlement intérieur (ce document)

État des lieux

Afin de garantir à chacun un séjour agréable, sécurisé et respectueux des lieux, les occupants s'engagent à respecter le présent règlement intérieur.

1. Occupation des lieux

La villa est mise à disposition exclusivement pour le nombre de personnes déclaré lors de la réservation. Toute personne supplémentaire non déclarée doit faire l'objet d'un accord préalable du Bailleur ou de son représentant.

2. Respect des lieux

Les occupants utilisent la villa, ses équipements, le mobilier, les cuisines, les chambres, les sanitaires, le rooftop, la piscine et les espaces extérieurs avec soin. Toute dégradation, casse, perte ou dysfonctionnement est signalé immédiatement.

3. Nuisances sonores

Le calme du voisinage est respecté à tout moment. Les nuisances sonores, fêtes non autorisées, musique excessive ou comportements perturbateurs sont interdits, en particulier la nuit.

4. Piscine et sécurité

L'usage de la piscine se fait sous l'entière responsabilité des occupants. Les enfants sont surveillés en permanence par un adulte. Il est interdit de courir autour de la piscine, de plonger lorsque cela présente un risque ou de laisser des enfants sans surveillance.

5. Rooftop et espaces extérieurs

Le rooftop avec vue mer est utilisé avec prudence. Il est interdit de s'asseoir ou de monter sur les garde-corps, rebords ou installations présentant un risque. Tout comportement dangereux engage la responsabilité exclusive des occupants.

6. Propreté et entretien

Les occupants maintiennent la villa dans un état normal de propreté. Les déchets sont déposés dans les espaces prévus. Vaisselle, équipements de cuisine et espaces utilisés sont rendus dans un état correct.

7. Utilisation des équipements

Les équipements sont utilisés conformément à leur usage normal. Un usage raisonnable de la climatisation, de l'eau, de l'électricité et de l'électroménager est demandé.

8. Cuisine et restauration

Les cuisines sont mises à disposition pour un usage normal et soigné. Toute activité professionnelle ou préparation en volume sans autorisation préalable est interdite.

9. Interdiction d'activités illicites

Toute activité illicite, contraire à l'ordre public, aux bonnes mœurs ou à la destination du lieu est strictement interdite.

10. Visiteurs extérieurs

Les visiteurs extérieurs ne sont admis qu'avec l'accord préalable du Bailleur ou de son représentant, qui peut limiter ou refuser l'accès à toute personne non prévue dans la réservation.

11. Personnel, gardiennage et accès

Lorsque des services sont prévus (personnel de maison, entretien, gardiennage, chauffeur), les occupants permettent leur intervention dans des conditions normales et respectueuses.

12. Véhicule et chauffeur

Lorsque l'option véhicule 7 places avec chauffeur est souscrite, les horaires, trajets, conditions d'attente et règles d'utilisation sont respectés. Toute demande supplémentaire peut être facturée.

13. Interdiction de sous-location

Il est strictement interdit de sous-louer la villa, de céder la réservation ou d'organiser une occupation par des tiers non autorisés.

14. Animaux

Les animaux ne sont admis qu'avec une autorisation préalable expresse.

15. Départ et restitution

Avant le départ, les occupants restituent les clés et accès, signalent toute casse ou anomalie, laissent les lieux dans un état correct et vérifient qu'aucun effet personnel n'a été oublié.

16. Responsabilité

Les occupants sont responsables des dommages causés par eux-mêmes, leurs enfants, accompagnants, invités ou prestataires qu'ils introduisent dans la villa.

17. Non-respect du règlement

Le non-respect peut entraîner une facturation des dommages ou frais supplémentaires, une retenue sur le dépôt de garantie, voire l'interruption immédiate du séjour sans remboursement en cas de manquement grave.

18. Acceptation

Le fait d'occuper la villa implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement intérieur.

Le Bailleur / Représentant

Le Locataire / Occupant principal

Nom : _____

Signature :

Nom : _____

Signature :